Table des matières

Introduction	5
Première partie	
Le droit objectif	
Chapitre 1. La règle de droit	9
Section I – La diversité de la règle de droit	9
§ 1 – Les divisions du droit français contemporain	10
A. Droit public et droit privé	10
B. Droits substantiels et droits sanctionnateurs	11
C. Droit civil et matières spécialisées	12
§ 2 – La diversité de la règle dans le temps : aperçu historique	13
A. Avant la codification napoléonienne	13
B. La codification napoléonienne	15
C. Après la codification napoléonienne	16
I. De 1804 à 1958	16
II. Depuis 1958	18
§ 3 – La diversité de la règle dans l'espace :	
aperçu de droit comparé	21
Section II – la spécificité de la règle de droit	23
§ 1 – Règle juridique et autres règles	23
§ 2 – Les caractères de la règle juridique	27
A. Caractère général	27

B. Caractère abstrait	29
I. Signification	29
II. Limites	31
C. Caractère obligatoire	34
I. Le degré de l'obligation	34
II. La sanction de l'obligation	36
Chapitre 2. Les sources de la règle de droit	39
Section I – La loi	40
§ 1 – La notion de loi	41
A. Les textes nationaux	41
I. Les textes à valeur constitutionnelle	41
II. Les textes à valeur législative	43
III. Les textes à valeur réglementaire	45
B. Les textes internationaux	46
§ 2 – Le champ d'application de la loi	49
A. L'application de la loi dans le temps	49
I. La période d'efficacité de la loi	49
II. Les conflits de lois dans le temps	51
a) L'absence de rétroactivité de la loi nouvelle	52
b) L'absence de survie de la loi ancienne	54
B. L'application de la loi dans l'espace	56
§ 3 – L'interprétation de la loi	58
A. Les doctrines de l'interprétation	58
B. Les techniques d'interprétation	60
Section II – La coutume	62
§ 1 – La notion de coutume	62
§ 2 – Le rôle de la coutume	63
Section III – La jurisprudence	65
Sous-section I – L'organisation juridictionnelle	65

§ 1 – L'ordre judiciaire	66
A. Les juridictions judiciaires	66
I. Les juridictions civiles	66
a) Les juges du fond	67
b) La Cour de cassation	71
II. Les juridictions répressives	75
B. Le personnel judiciaire	78
I. Les magistrats	78
II. Le personnel des greffes	80
III. Les auxiliaires de justice	81
§ 2 – L'ordre administratif	83
A. Les juridictions de droit commun	83
B. Les juridictions d'exception	86
§ 3 Le Conseil constitutionnel	87
§ 4 Les juridictions internationales	88
A. La Cour européenne des droits de l'homme	89
B. La Cour de justice de l'Union européenne	91
Sous-section II – Le rôle de la jurisprudence	93
§ 1 – Le pouvoir créateur de la jurisprudence	94
§ 2 – Les solutions jurisprudentielles, règles de droit	96
Seconde partie	
Les droits subjectifs	
Les divits subjectifs	
Chapitre 1. La classification des droits subjectifs	101
Section I – Le patrimoine	101
§ 1 – Le patrimoine, universalité de droit	102
§ 2 – Le patrimoine, émanation de la personne	104
A. La nécessité du patrimoine	
B. L'unicité du patrimoine	
D. Lumene du patrinome	100

I. La théorie classique	105
II. La remise en cause contemporaine	106
Section II – Les droits patrimoniaux	111
§ 1 – Les droits personnels	113
A. La classification des droits personnels	113
B. Les effets des droits personnels	115
§ 2 – Les droits réels	116
A. La classification des droits réels	
I. Les droits réels principaux	
II. Les droits réels accessoires	
B. Les attributs des droits réels	
§3 – Les droits intellectuels	123
Section III – Les droits extrapatrimoniaux	124
§ 1 – Les différents droits extrapatrimoniaux	125
§ 2 – Les caractères des droits extrapatrimoniaux	127
Chapitre 2. Le régime des droits subjectifs	129
Section I – L'existence des droits subjectifs	130
§ 1 – Actes juridiques et faits juridiques	130
A. Les actes juridiques	130
B. Les faits juridiques	134
§ 2 – Acquisition et extinction des droits	136
A. L'acquisition des droits	
I. L'acquisition originaire	
II. L'acquisition dérivée	
B. L'extinction des droits	139
Section II – La preuve des droits subjectifs	141
§ 1 – La charge de la preuve	142
A. Le rôle du juge	142

B. Le rôle des parties	143
§ 2 – Les moyens de preuve	146
A. Les différents moyens de preuve	146
I. Les preuves préconstituées	147
a) Les actes authentiques	147
b) Les actes sous seing privé	149
II. Les preuves a posteriori	151
B. La recevabilité des moyens de preuve	155
I. Les principes	155
II. Les exceptions	156
ndey	150